Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 019-251913604-20261102-2026_17-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CORREZE
SYNDICAT DE SECHEMAILLES

Nombre de Membres en exercice: 8

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU PLAN D'EAU DE SECHEMAILLES

L'an deux mille vingt -six,
Le deux novembre à dix-huit heures, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe AYFFRE, Président.
Date de la convocation : 22/10/2026

Etaient présents : Philippe AYFFRE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Wilfried DUTERTE, Michel SAUGERAS.
Avait donné procuration : Marie-Chantal FARGES à Michel SAUGERAS
Etaient absents non représentés : Aurélie DEBOUCHER, Régis HOUBIGAND

Objet : Travaux en régie

2026-17

Monsieur le Président indique que des travaux ont été effectué directement par les agents techniques du Syndicat, en l'occurrence, la création d'un kiosque en bois.
Ces travaux ont représenté une dépense en achat de matériaux mais également en nombre d'heures effectuées par ces deux agents techniques. Il s'agit de travaux en régie.

Il convient d'acter le montant de ces travaux en régie pour l'année 2026 afin de les intégrer en dépenses d'investissement et ainsi prétendre à un remboursement au titre de la TVA.

Monsieur le Président propose de fixer ce montant à 11 237,80 € pour l'année 2026.

Les membres du comité syndical approuvent cette proposition à l'unanimité et autorise le Président à effectuer toutes les démarches afin de mettre en application cette décision.

Pour extrait conforme,
Meymac, le 06/11/2026

Le secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Syndicat Intercommunal de SECHEMAILLES
MAIRIE de MEYMAC 19250

Le Président,

Philippe AYFFRE